

### Questions orales

Le directeur de l'Association canadienne de l'immeuble applique ces principes et oblige les diverses chambres immobilières à respecter la loi par le biais de son association. Il veillera à ce que ces dispositions législatives soient respectées d'un bout à l'autre du pays, comme le veut la loi.

#### LES CAS DE COLLUSION—ON DEMANDE AU MINISTRE DE PORTER DES ACCUSATIONS

**M. Neil Young (Beaches):** Monsieur le Président, le ministre doit savoir qu'un certain nombre de chambres immobilières ont déclaré qu'elles ne tiendront pas compte de l'entente conclue la semaine dernière entre les collaborateurs du ministre et l'Association canadienne de l'immeuble.

Le ministre peut-il nous dire si, par suite de l'enquête menée par la GRC et d'autres fonctionnaires, il y a effectivement eu collusion entre un certain nombre de chambres immobilières régionales? Le ministre peut-il nous dire s'il portera effectivement des accusations contre ceux qui ont enfreint la Loi sur la concurrence, et s'il intentera des poursuites contre eux devant les tribunaux?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, en raison des dispositions de la loi en matière de secret, je ne puis dire au député dans les détails si l'on a oui ou non enfreint la loi.

Nous avons adopté une loi qui sera appliquée. Nous cherchons à la faire respecter plutôt qu'à obtenir nécessairement des inculpations. Toutefois, la loi sera observée et le directeur de l'association nationale y veillera.

\* \* \*

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### L'ACHAT DE VÉHICULES POUR LE TRANSPORT DE TROUPES—LES COÛTS LIÉS À L'INFLATION ET AU TAUX DE CHANGE

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Interrogé le 26 juillet sur l'achat projeté de 820 véhicules tout-terrain de modèle suédois pour le transport de troupes au coût de 421 millions de dollars, le ministre a déclaré à la Chambre que ces véhicules coûteraient environ 170 000 \$ chacun.

Le coût réel s'élèverait donc à environ 144 millions de dollars, soit 277 millions de dollars de moins que le total prévu. Le ministre a expliqué que la différence était attribuable à l'évolution des taux de change et des taux d'inflation pendant la période allant de 1993 à 1997.

Que prévoyait donc le ministre de la Défense nationale en fait de taux d'inflation et de change pour le Canada quand il a évalué à 277 millions de dollars sur un total de 420 millions les coûts attribuables à l'inflation et aux taux de change?

**L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale):** Monsieur le Président, le député devra s'adresser à la personne qui a tenu ces propos. Tout ce que je peux lui dire, c'est que le coût du contrat en question a été établi en dollars de 1992 au moment de l'entrée en vigueur du contrat et qu'il

faudra y ajouter le coût des pièces de rechange et d'autres coûts.

**M. Hopkins:** Ces chiffres devraient déjà être connus.

● (1450)

#### LE CAHIER DE DONNÉES TECHNIQUES

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke):** Le ministre a dit que les Forces canadiennes possèdent actuellement 100 véhicules de ce type. Il a ajouté que, si l'on avait opté pour un nouveau modèle, il aurait fallu partir de zéro, ce qui aurait entraîné des coûts beaucoup plus élevés. Nous apprenons maintenant que le moteur devra être modifié parce qu'il n'est pas assez puissant et que de nombreuses autres modifications devront être faites aux véhicules. Pourquoi le ministre ne nous a-t-il pas parlé de cela quand nous lui avons demandé s'il pourrait y avoir des coûts supplémentaires?

Pourquoi n'a-t-il pas avoué que le cahier de données techniques se trouve dans le bureau de l'entrepreneur suédois et que ses fonctionnaires doivent se rendre en Suède s'ils veulent obtenir des renseignements ou examiner les plans parce que le ministère n'en a pas de copie? Le ministre associé avouera-t-il que le ministre de la Défense nationale ne savait pas de quoi il parlait quand il a fourni ces renseignements à la Chambre?

**L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale):** Monsieur le Président, je puis dire au député que le véhicule nordique tout-terrain est le seul de son genre et qu'il est fabriqué par la Suède. Les Finlandais travaillent actuellement à un prototype semblable, mais le seul véhicule du genre que nous ayons au Canada est de modèle suédois. Et c'est le seul qui existe à l'heure actuelle. Quatre autres pays de l'OTAN possèdent le même véhicule. C'est un très bon véhicule tout-usage.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

#### LA SASKATCHEWAN—LE BARRAGE RAFFERTY ET ALAMEDA—LE RAPPORT DU SERVICE DE GÉNIE DE L'ARMÉE AMÉRICAINE

**M. Simon de Jong (Regina-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre sait peut-être qu'un rapport récemment publié par le service de génie de l'armée américaine soulève de très grandes inquiétudes à propos de la construction du barrage Rafferty et Alameda et de ses effets sur la qualité de l'eau. Dans son rapport, le service du génie a rejeté l'étude du gouvernement de la Saskatchewan sur la qualité de l'eau parce qu'elle est très simpliste, qu'elle n'est pas digne de foi et que ses conclusions sont erronées. Pourquoi le ministre a-t-il délivré un permis pour permettre au gouvernement de la Saskatchewan de commencer la construction du barrage avant la publication du rapport du service du génie?

J'ai entendu dire que le ministre savait que ce rapport allait être publié sous peu. Comment le ministre peut-il maintenant croire que le gouvernement de la Saskatchewan remplira les conditions du permis visant la qualité de l'eau?